



Commune de : **VILLERS-MARMERY**

Règlement graphique
secteur du village

Vu pour être annexé à la délibération du 25/03/2021

Approuvant le Plan Local d'Urbanisme
Pour la Présidente,
La Vice-Présidente

Nathalie MIRAVETE

Révision :
Projet arrêté le 26/09/2019
Approuvé le 25/03/2021

Transmis en sous-préfecture le :



Liste des emplacements réservés			
N°	Objet	Emprise approximative	Bénéficiaire
1	Création d'un cheminement piétonnier	700 m ²	Commune
2	Création d'un cheminement piétonnier	250 m ²	Commune
3	Création d'une voie de désenclavement	1200 m ²	Commune
4	Élargissement de la rue des Boblins	Emprise portée à 6 m	Commune
5	Projet d'extension du cimetière	135 m ²	Commune
6	Élargissement de la rue de la Catolette	30 m ²	Commune
7	Élargissement du chemin des Vignes Gros Puits	Emprise portée à 4 m	Commune

Dénomination des zones	
UA	Zone mixte à dominante d'habitat correspondant au centre ancien du village
UBa	Zone à dominante d'habitat correspondant aux extensions récentes du village
UBb	Zone à dominante d'habitat correspondant au lotissement du Chemin de Courmelois
UX	Zone réservée aux activités agricoles, viti-viticoles ou artisanales
AUB	Zone à urbaniser à dominante d'habitat (extension du lotissement)
A	Zone agricole
Ac	Secteur constructible de la zone agricole
Av	Secteur viticole de la zone agricole
N	Zone naturelle
Nj	Secteur de jardins de la zone naturelle
Np	Secteur patrimonial de la zone naturelle
Nzh	Secteur identifié comme zone humide à protéger

- Limite communale
- Limite de zone et secteur de zone
- Élément de paysage bâti
- Espace Boisé Classé à conserver
- Élément Paysager à Protéger
- Emplacement réservé
- Orientations d'Aménagement et de Programmation

